

# L'entreprise GBY redonne du mouvement aux personnes âgées et paralysées

**MOBILITÉ ÉLECTRIQUE.** La société fribourgeoise qui fabrique des e-bike à trois roues s'attaque au marché de la santé. Elle a commencé à livrer ses premiers cycles en juillet.

MAUDE BONVIN

«L'idée de créer mon propre vélo a germé à l'hôpital déjà», se souvient Sebastian Tobler. C'était en 2013. A la suite d'un accident de VTT, l'enseignant à l'école d'ingénieurs de Bienne se retrouve partiellement tétraplégique. Loin de se démonter face à l'adversité, il dessine son premier prototype un an plus tard. «Je voulais pouvoir à nouveau m'adonner à une activité sportive dans la nature, tout en faisant travailler mes muscles», explique le co-fondateur et co-directeur de Go By Yourself (GBY).

Son premier cycle est fabriqué en 2015. «Toujours utilisé aujourd'hui, il a des milliers de kilomètres au compteur», s'exclame le Fribourgeois. Avant de passer à la phase industrielle, cinq appareils ont été testés auprès d'utilisateurs. Une série de cinquante vélos a, ensuite, vu le jour. Au moment de la création de GBY en 2016, la recherche d'investisseurs n'a pas été difficile. «Une première personne est ve-



**HANDICAP.** Les Go-Tryke sont commercialisés dans toute la Suisse depuis juillet. Une extension à l'étranger est prévue.

nue vers nous sans que nous ne la connaissions et elle n'a pas posé de condition particulière», se rappelle le co-directeur. Un deuxième investisseur est arrivé par la suite. Capital Risque Fribourg est aussi entré dans l'affaire. La jeune entreprise est à la recherche d'investisseurs sur le

long terme. «Nous sommes une SA avec une composante sociale», déclare Eric Belloy, l'associé de Sebastian Tobler.

## Imiter la marche

La société a commencé à livrer ses premiers cycles appelés Go-Tryke en juillet. Elle a pour

l'heure écoulé plus d'une dizaine de vélos. Si elle se concentre aujourd'hui sur le marché suisse, une extension à l'étranger est prévue.

Le montage des vélos est effectué sur le site de la firme à Vuisternens-en-Ogoz dans le canton de Fribourg. La peinture se fait également en Suisse, tandis que les pièces proviennent de Taiwan. Deux employés, anciens étudiants de l'école d'ingénieurs de Bienne, se sont chargés de la prospection, des premiers montages et du contrôle qualité.

Outre le fait de posséder des moteurs électriques, les Go-Tryke présentent la particularité de respecter le mouvement du corps. En les utilisant, les personnes suivent l'enchaînement naturel de la marche et de la course à pied (mouvements des bras alternés et croisés avec ceux des jambes). Les bras entraînent les jambes. Les appareils sont dotés de trois roues et de deux péda-

liers. Le cycle stimule aussi la force de ceux qui en ont encore un peu

dans les jambes. En ce sens, il est unique. GBY a d'ailleurs déposé un brevet sur son système de direction. Le moteur électrique permet aussi d'effectuer des marches arrière.

La solution développée par le Fribourgeois s'adresse à toutes les personnes à mobilité réduite. Seule contrainte: avoir au moins un bras toujours valide. «Nos cycles peuvent s'adapter à plusieurs problèmes physiques, comme par exemple une hémiplegie. Pour les individus atteints de cet handicap, nous sommes les seuls dans ce créneau», souligne Eric Belloy. La compagnie compte également des personnes âgées intéressées par son produit. Elle le vend aussi à des individus amputés.

## Collaboration avec l'EPFL

Autre particularité de la machine? Elle est modulable, en fonction des améliorations de la santé de ses utilisateurs. Elle est aussi pliable pour la mettre dans un coffre de voiture ou passer plus facilement dans un appartement.

En ce qui concerne la rééducation par stimulation électrique des paraplégiques, GBY collabore avec l'EPFL et le CHUV. «Ces instituts utilisent le trike dans le projet de recherche STIMO dirigé par les professeurs Jocelyne Bloch et Grégoire Courtine», indique Sebastian Tobler.

Lui-même constate les effets bénéfiques de son appareil: «ma pression artérielle a augmenté et j'ai également réduit ma prise de médicaments car j'ai moins de spasmes.» Un test sur six semaines a par ailleurs démontré que la force musculaire grandit, après l'utilisation du vélo, auprès des personnes ayant une liaison nerveuse avec les jambes.

Ce sont souvent les orthopédistes qui recherchent du matériel compensatoire et de rééducation pour les personnes atteintes dans leur santé. GBY souhaite, à cet effet, faire le lien entre les hôpitaux et les centres de réadaptation.

Son vélo a déjà été présenté dans plusieurs établissements hospitaliers. ■

## Le nouveau conseil de Ruag se féminise

**ARMEMENT.** Ses membres, majoritairement féminins, auront pour tâche de mener le processus de dissociation de la société bernoise.

La société de participation financière de Ruag tient son conseil d'administration. Le Conseil fédéral a nommé hier ses membres. Il a aussi pris connaissance de la composition des conseils d'administration des deux sous-holdings. La nouvelle société sera dirigée majoritairement par des femmes. Monika Krüsi et Ariane Richter siègeront aux côtés de Monica Duca Widmer, présidente du conseil d'administration, nommée en juin par le Conseil fédéral.

La première dirige une entreprise de conseil et siège dans plusieurs conseils d'administration d'entreprises des secteurs industriels et énergétiques. La seconde est directrice et présidente du conseil d'administration d'une entreprise spécialisée dans le conseil juridique et la conformité, précise le gouvernement.

Les présidents des conseils d'administration des deux sous-groupes compléteront cette équipe. Remo Lütolf, actuel président du conseil d'administration de Ruag, passera à Ruag International. Nicolas Perrin, directeur de CFF Cargo, dirigera le conseil d'administration de Ruag MRO Suisse.

MRO Suisse servira les intérêts de la défense nationale et restera en mains fédérales. Ruag International doit devenir un groupe aérospatial avant d'être privatisé. — (awp)

# L'application For your memories fait revivre le souvenir des proches disparus

**TECH.** La plateforme vaudoise permet d'accéder aux souvenirs visuels ou sonores d'un défunt, via un émetteur fixé sur le lieu de sépulture.

MARINE HUMBERT

A côté du prénom du défunt inscrit en lettres dorées, entre les fleurs et autres bougies disséminées par les proches, un code QR détonne sur la pierre tombale. Une fois scanné à l'aide de son smartphone, il est la porte d'entrée d'un lieu de commémoration dématérialisé qu'a imaginé Mathias Gerst. Cet entrepreneur vaudois, à la tête de la société PST, spécialiste du domaine du smartcity, a créé l'application for your memories (4um) pour conserver un souvenir tangible d'une personne disparue via un émetteur fixé sur le lieu de sépulture. La technologie s'inspire du produit zada commercialisé par PST.

Une fois connecté à 4um, l'utilisateur peut accéder à des albums photo retraçant la vie du défunt, des poèmes, des lettres d'adieu ou d'amour, une musique particulière, une courte vidéo, voir même la voix du défunt. Des contenus qu'il aura préalablement chargés à partir d'un ordinateur ou d'une tablette sur une plateforme de gestion sécurisée. «Il y a une année, on m'a annoncé que mon père était atteint d'une maladie irréversible», explique Mathias Gerst. «On peut se préparer à la mort de quelqu'un, mais difficilement au vide qu'il laisse derrière lui». Il a eu alors l'envie d'offrir la possibilité aux personnes en deuil de pouvoir vivre l'expérience du recueillement



Il suffit de scanner le code QR placé sur le lieu de sépulture pour accéder au lieu de commémoration dématérialisé du défunt.

différemment et de mettre la technologie au service de l'émotion.

## Intimité préservée

Car jusqu'ici, pour rendre hommage à un proche disparu, les Suisses ont pris l'habitude de poster en ligne leurs mots bienveillants ou même des animations de photographies sur le site hommage.ch, lié aux avis de décès publiés dans le journal 24Heures et la Tribune de Genève. Certains rédigent quelques mots directement sur le profil Facebook encore actif de leur proche. Le réseau social donne désormais la possibilité à l'internaute de désigner un légataire pour son compte Facebook, qui pourra

supprimer ultérieurement le profil ou en faire une page de commémoration. Toutefois, ces options laissent peu de place à l'intimité.

Sur l'application 4um, l'internaute peut contrôler le cercle de personnes ayant accès au mémorial virtuel. Une seule personne est administratrice de la plateforme de gestion, et décide ensuite de partager ses codes d'accès avec d'autres proches, qui pourront alors à leur tour enrichir l'hommage. «Les visiteurs peuvent laisser des messages qui seront envoyés à l'administrateur ainsi qu'aux personnes que l'administrateur aura autorisées à recevoir ces messages. Ces derniers seront validés par l'administra-

teur avant d'être publiés», explique la responsable marketing Gabriele Rey-Mermet. La contribution sera intégrée sous forme d'une bande chronologique dans le livre d'or de l'application.

## A cinq mètres du défunt

Autre impératif pour consulter l'espace personnel du défunt, il faut être physiquement à moins de cinq mètres du lieu de sépulture. Hors de ce périmètre, l'internaute se voit simplement proposer l'emplacement où repose le disparu. Une volonté clairement définie par Mathias Gerst: «C'est une récompense pour les personnes qui font véritablement l'effort de venir visiter la personne décédée. Gabriele Rey-Mermet renchérit: «La possibilité de la faire depuis n'importe où, sur internet, existe déjà. Notre but n'était pas de recréer l'existant mais bel et bien d'offrir une nouvelle expérience». Une fois le moment vécu et lorsque la personne s'éloigne du sépulcre, il n'est plus possible d'avoir accès à ces séquences.

Le produit s'adresse principalement aux personnes qui veulent rendre hommage à leur proche disparu et partager leur vision de l'être qu'ils ont aimé mais également à ceux qui voudraient préparer de leur vivant des messages posthumes pour leur famille. Recevoir une notification mobile de son proche, un an après sa mort par exemple, ne serait donc pas impossible.

«Actuellement on parle de sépulture et de tombe, mais le principe de recueillement pourrait être différent car l'émetteur peut se fixer n'importe où, donc aussi dans un lieu représentatif de la personne», explique Mathias Gerst, assurant que l'émetteur résiste aux divers caprices de la météo. L'entrepreneur vise également la génération future qui

«LE PRINCIPE DE RECUEILLEMENT POURRAIT ÊTRE DIFFÉRENT CAR L'ÉMETTEUR PEUT SE FIXER N'IMPORTE OÙ, SOIT SUR LA TOMBE, OU DANS UN LIEU REPRÉSENTATIF DE LA PERSONNE DISPARUE.»

n'a jamais connu le proche décédé et qui est adepte de technologies. For your memories serait alors un moyen de construire une sorte de pont entre ascendants et descendants.

«Tout juste lancé, il est trop tôt pour annoncer un nombre d'utilisateurs fixe», lance Gabriele Rey-Mermet, qui fait savoir que For your memories est en contact avec des pompes funèbres de la région, et présentera en novembre son produit au salon funéraire de Paris. Il faut compter 580 francs pour l'installation du système et l'accès à la plateforme durant cinq années. L'emplacement de l'émetteur peut être modifié à cinq reprises au maximum. ■